



Le programme fédéral-provincial d'inventaire des aires protégées du sud du Québec : une avancée extraordinaire vers la connaissance de la biodiversité qui nous entoure

Environnement et Changement climatique Canada

Juillet 2017



Ce document doit être cité de la façon suivante :
Environnement et Changement climatique Canada. Le
programme fédéral-provincial d'inventaire des aires protégées
du sud du Québec : une avancée extraordinaire vers la
connaissance de la biodiversité qui nous entoure. 2017.
12 pages. [En ligne].
http://planstlaurent.qc.ca/fr/biodiversite/conservation_de_la_biodiversite/milieux_dinteret_ecologique/mettre_en_place_un_programme_de_suivi_de_la_biodiversite_dans_les_aires_protegees_et_les_zones_limitrophes.html (page consultée le
jour/mois/année).

Photo de la couverture : © Thinkstockphotos

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la
ministre de l'Environnement et du Changement climatique,
2017

Publié avec l'autorisation du ministre du Développement
durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques du Québec
© Gouvernement du Québec, 2017

N° de cat. : En154-95/2017F-PDF
ISBN : 978-0-660-08631-6

Also available in English under the title: Federal-Provincial
Program to Inventory Protected Areas in Southern Quebec: an
Extraordinary Advance Toward Knowledge of the Biodiversity
Around Us

Équipe de réalisation

Un étroit partenariat fédéral-provincial a permis de mettre en place le programme d'inventaire des aires protégées du sud du Québec. Les ministères impliqués à l'origine du travail étant Environnement Canada et le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Nous remercions tous les gens ayant participé à l'élaboration du programme d'inventaire et à la récolte des données sur le terrain. Leur expertise et leur enthousiasme ont permis d'obtenir les résultats présentés dans le document et à augmenter grandement notre connaissance de la biodiversité des territoires visités.

La présente fiche a été rédigée par Mélanie Chabot d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), en collaboration avec Benoît Jobin, Sylvain Giguère, Stéphanie Gagnon et Luc Bélanger (ECCC). Antoine Nappi et Anouk Simard du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, ont aimablement commenté ce document.

Table des matières

Équipe de réalisation	3
Table des matières	4
1. Introduction	5
2. Une avancée extraordinaire vers la connaissance de la biodiversité	7
2.1 Les grands objectifs du programme	7
2.2 Vingt-quatre territoires visités en six ans!	7
2.2.1 Gestion ou propriété fédérale	9
2.2.2 Gestion ou propriété provinciale	10
2.2.3 Gestion ou propriété privée	11
2.3 Un travail colossal rendu possible grâce à la contribution de nombreux partenaires	11
2.4 Un travail bien orchestré	12
2.5 Des efforts monumentaux	12
2.6 Des centaines d'espèces, une biodiversité étonnante	13
2.7 Faits saillants	13
2.8 Des données très précieuses en sécurité	14
3. Conclusion	15

1. Introduction

L'importance de connaître la biodiversité du sud du Québec

Le sud du Québec a une très riche biodiversité, mais il est densément peuplé, et les habitats naturels y sont soumis à de nombreuses pressions. La création d'aires protégées de diverses natures vise la protection d'écosystèmes variés et permet de maintenir des populations fauniques et floristiques en santé. Il est étonnant de constater que notre connaissance de la biodiversité de nombre de ces territoires est fragmentaire et souvent centrée sur certains groupes fauniques, par exemple la sauvagine.

Il est primordial de mieux connaître la biodiversité des aires protégées. Cela permet, entre autres, de déterminer quelles espèces en péril sont présentes, d'avoir des données de référence sur ces dernières et de mettre sur pied des programmes de surveillance ou d'autres mesures de gestion pour favoriser leur maintien.

Programme d'inventaire des aires protégées du sud du Québec

Ce programme est le fruit d'une collaboration fédérale-provinciale qui, entre 2004 et 2009, a permis d'inventorier un total de 24 territoires représentant une superficie d'environ 18 500 hectares. Au total, 553 espèces y ont été répertoriées, dont 85 sont en péril. Près de 24 000 observations ont été colligées dans différentes banques de données. Il s'agit d'une véritable mine d'information sur la biodiversité.

Les jalons d'un partenariat fructueux

Depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral (Environnement Canada¹) et le gouvernement provincial (Faune Québec²) partagent des objectifs communs en termes d'acquisition de connaissances sur la biodiversité et en matière de protection des espèces en péril.

- ✚ **1969** : Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire du Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada (EC), lance un programme d'acquisition d'habitats stratégiques le long du Saint-Laurent et amorce la création d'un réseau d'aires protégées constitué notamment de réserves nationales de faune (RNF) et de refuges d'oiseaux migrateurs (ROM).

¹ L'appellation « Environnement Canada » est utilisée dans ce document et fait référence à l'appellation actuelle (2017) d'Environnement et Changement climatique Canada.

² L'appellation « Faune Québec » est utilisée en référence aux noms des différents ministères qui se sont succédé au fil des années et auxquels le gouvernement du Québec a confié les mandats relatifs à la conservation et à la mise en valeur de la faune et des parcs. Il s'agit présentement (2017) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

- ✚ **1989** : Le gouvernement du Québec adopte la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les espèces fauniques en situation précaire au Québec relèvent maintenant de Faune Québec, à l'exception des oiseaux migrateurs, des mammifères marins et des poissons marins, dont la responsabilité incombe au gouvernement fédéral. Des lacunes importantes doivent donc être comblées au chapitre des connaissances sur la répartition de ces espèces sur le territoire de la province.
- ✚ **1998** : La Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada met en évidence le manque d'information disponible sur les communautés biotiques qu'accueillent ces aires protégées.
- ✚ **2001** : Le commissaire à l'environnement et au développement durable constate qu'il n'y a pas d'inventaire complet et à jour des espèces présentes dans les RNF et les ROM, spécialement des espèces en péril.
- ✚ **2003** : La Loi sur les espèces en péril (LEP) est promulguée par le gouvernement fédéral. Les ministères fédéraux, dont EC, doivent appliquer cette loi sur les terres fédérales. Pour ce faire, il est essentiel de connaître la distribution des espèces en péril qu'on y trouve. Or, les connaissances sur la répartition des espèces à statut précaire dans les RNF sont incomplètes.
- ✚ **2004** : La Stratégie québécoise sur la diversité biologique 2004-2007 est lancée. L'un des objectifs du Québec est de consolider son réseau d'aires protégées pour qu'il soit représentatif de l'ensemble de la biodiversité et qu'il protège les espèces menacées ou vulnérables.
- ✚ **2004** : Le SCF publie les plans de conservation de chacune des RNF. Le bilan des connaissances sur les communautés fauniques qui y est exposé met en évidence des lacunes dans les connaissances sur plusieurs groupes fauniques.



Trille blanc
Photo : Benoît Jobin, ECCC

C'est donc la complémentarité des objectifs qui mène le SCF et Faune Québec à partager leur expertise et à mettre sur pied un programme d'inventaire faunique et floristique dans les aires protégées du sud du Québec. Chacun a ainsi bénéficié de l'expertise de l'autre pour réaliser ce projet d'envergure, pour s'améliorer et pour développer ses capacités. En effet, le SCF possède une grande expertise dans la conservation des oiseaux migrateurs, alors que Faune Québec a une vaste expertise quant aux autres groupes de la faune terrestre et dulcicole. Leur partenariat a permis de maximiser la productivité et l'efficacité des inventaires.

En 2005, le projet cadre également avec le quatrième plan quinquennal de l'Entente Canada- Québec sur le Saint- Laurent (Plan d'action Saint-Laurent 2005-2010). Par ce

plan, les gouvernements du Canada et du Québec ainsi que de nombreux autres organismes collaborent afin de conserver, de restaurer, de protéger et de mettre en valeur le Saint-Laurent.

2. Une avancée extraordinaire vers la connaissance de la biodiversité

2.1 Les grands objectifs du programme

Le programme avait un double objectif :

1. Déterminer les espèces en péril qui sont présentes dans les aires protégées;
2. Compléter et mettre à jour les connaissances sur la diversité biologique qu'abritent ces territoires.



Milieu humide
Photo : Benoît Jobin, ECCC

En théorie, toutes les espèces vivantes devraient faire l'objet d'un inventaire de biodiversité, mais comme l'entreprise serait démesurée par rapport aux ressources disponibles, des choix ont dû être faits. En ce qui concerne les espèces en péril, les efforts ont été concentrés sur les espèces de la faune vertébrée et de la flore vasculaire, tant celles qui sont présentes sur les listes fédérales que celles qui sont sur les listes provinciales. Pour le volet diversité biologique, il a été convenu de se concentrer sur les espèces terrestres et semi-aquatiques de la faune vertébrée (amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères). Dans certains cas

d'exception, des inventaires de poissons et d'invertébrés (insectes et mulettes) ont également été réalisés. Le choix des inventaires réalisés dans chaque territoire s'est fait en fonction des lacunes décelées (par exemple dans le bilan des connaissances sur les huit RNF du Québec) ainsi que du temps et des ressources disponibles.

2.2 Vingt-quatre territoires visités en six ans!

Des territoires de diverses natures ont été retenus dans le cadre du programme : des territoires appartenant à Environnement Canada ou gérés par Environnement Canada, où s'applique la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral, des aires protégées provinciales abritant des espèces sur lesquelles l'information était lacunaire et des territoires privés ayant un statut de protection légale ou étant susceptibles de l'obtenir. Au total, 24 territoires ont été visités, la presque totalité des territoires étant située à proximité du Saint-Laurent ou de ses principaux tributaires (tableau1; carte 1).

Territoires inventoriés dans le cadre du programme d'inventaire des aires protégées du sud du Québec entre 2004 et 2009	Superficie (ha)*	
	Totale	Inventoriée
<u>Gestion ou propriété fédérale</u>		
RNF de la Baie-de-l'Isle-Verte	532	532
RNF de Pointe-au-Père	23	23
RNF des Îles-de-Contrecoeur	312	312
RNF des Îles-de-la-Paix	120	120
RNF des Îles-de-l'Estuaire	407	407
RNF du Cap-Tourmente	2399	2399
RNF du Lac-Saint-François	1347	1347
RNF et refuge faunique de la Pointe-de-l'Est**	5000	5000
Site ornithologique de Gros Cacouna	246	246
Grandes battures Tailhandier	101	101
Îles de Varennes	100	100
Îles de Verchères	22	22
Îles du lac Saint-Pierre	682	682
Refuge d'oiseaux migrateurs de Philipsburg	540	540
Refuge d'oiseaux migrateurs du Mont-Saint-Hilaire	1000	1000
<u>Gestion ou propriété provinciale</u>		
Réserve écologique Claude-Mélançon	534	534
Réserve écologique de la Chênaie-des-Îles-Finlay	94	94
Réserve écologique de l'Île-Garth	17	17
Projet de réserve écologique de la Grande plée Bleue	910	910
Parc national du Lac-Témiscouata	17500	500
Projet de refuge faunique de Bristol	2595	2595
<u>Gestion ou propriété privée</u>		
CNC - lac Champlain	500	500
Commune de l'Île-Dupas	460	460
Total	35441	18441

* Superficie approximative

** Considérés comme deux territoires distincts, la RNF étant une propriété fédérale et le refuge faunique étant une propriété provinciale.

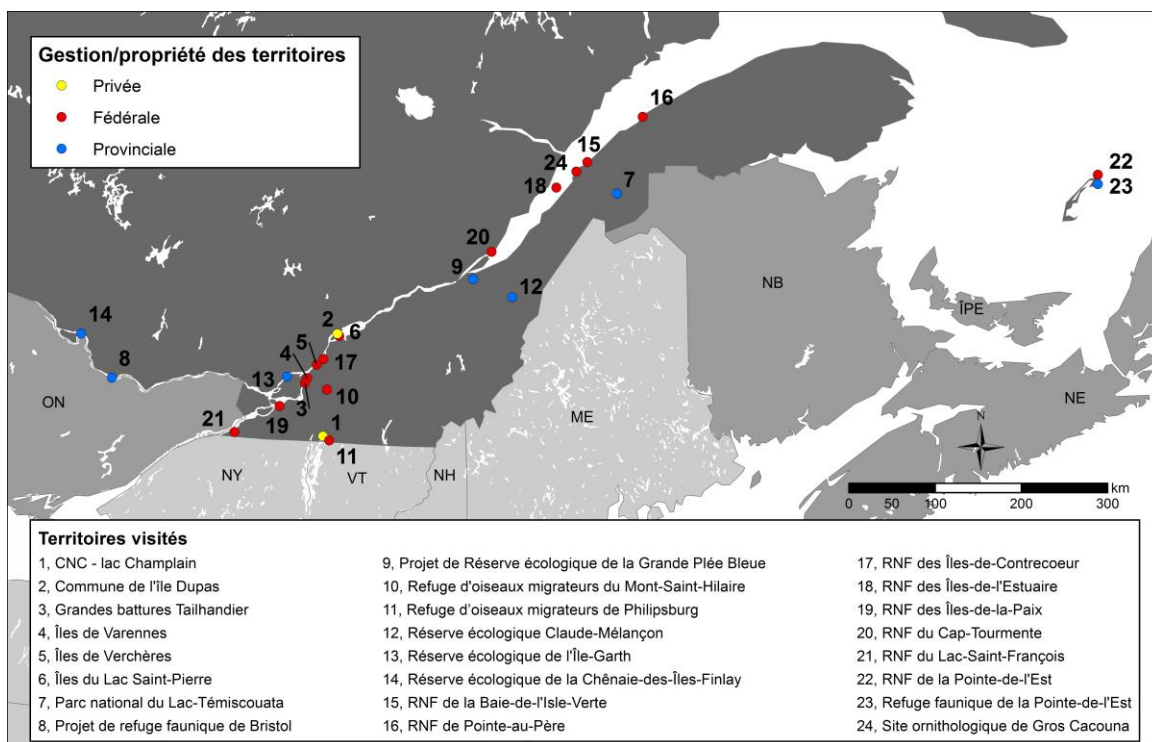


Figure 1. Localisation des territoires inventoriés dans le cadre du programme d'inventaire des aires protégées du sud du Québec entre 2004 et 2009

Les territoires retenus entrent dans les catégories suivantes :

2.2.1 Gestion ou propriété fédérale

1. Les huit réserves nationales de faune (RNF) d'Environnement Canada situées au Québec

RNF du Lac-Saint-François, RNF des Îles-de-la-Paix, RNF des Îles-de-Contrecoeur, RNF du Cap-Tourmente, RNF de la Baie-de-l'Isle-Verte, RNF de Pointe-au-Père, RNF des Îles-de-l'Estuaire et RNF de la Pointe-de-l'Est

Les réserves nationales de faune sont créées et gérées pour assurer la conservation, la recherche et l'interprétation des espèces sauvages. Selon la Loi sur les espèces sauvages du Canada, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada est le gestionnaire responsable de ces territoires³.

³ [Environnement et Changement climatique Canada](#)

2. Cinq territoires sans statut légal étant la propriété d'Environnement Canada ou étant gérés par Environnement Canada

Site ornithologique de Gros Cacouna, îles du lac Saint-Pierre (îles de la Girodeau, île aux Raisins, pointe des îlets, îlets Percés, île des Barques, île Ronde et île aux Foins), îles de Verchères (île aux Bœufs et île aux Prunes), îles de Varennes (île Bellegarde, île Deslauriers et île de Varennes) et Grandes battures Tailhandier

Les terres énumérées ci-dessus sont la propriété d'Environnement Canada, de Transport Canada ou de l'Administration portuaire de Montréal. Elles sont gérées par Environnement Canada et la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral s'y applique comme sur toutes les propriétés fédérales.

3. Deux refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sur des terres privées

ROM de Philipsburg et ROM du Mont-Saint-Hilaire

Actuellement, le Canada compte 92 refuges d'oiseaux migrateurs, dont 28 sont situés au Québec. Établis en vertu de la Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, les ROM assurent la protection des oiseaux nicheurs. « Le Règlement prescrit les règles et interdictions rattachées au fait de prendre, de blesser, de détruire ou de molester les oiseaux migrateurs ou leurs nids ou leurs œufs dans les refuges établis⁴. » Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada est l'organisme responsable des refuges d'oiseaux migrateurs, bien que ces derniers puissent être situés sur des terres fédérales, provinciales ou privées.

2.2.2 Gestion ou propriété provinciale

4. Trois réserves écologiques du gouvernement du Québec et un projet de réserve

Réserve écologique de l'Île-Garth, réserve écologique Claude-Mélançon, réserve écologique de la Chênaie-des-Îles-Finlay et projet de réserve écologique de la Grande plée Bleue

Le Québec compte actuellement 58 réserves écologiques et l'objectif principal de ces aires protégées est la conservation intégrale et permanente d'échantillons de milieux terrestres et de milieux humides représentant la diversité de la richesse écologique et génétique de notre patrimoine naturel⁵.

⁴ [Environnement et Changement climatique Canada, 2016](#)

⁵ [Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, 2015](#)

5. Un parc national québécois

Parc national du Lac-Témiscouata

Actuellement, le Québec compte 29 parcs nationaux. La Sépaq a pour mandat de gérer les activités réalisées dans les parcs nationaux, lesquels ont « pour mission la protection et la mise en valeur de milieux naturels représentatifs de l'une ou l'autre des 43 régions naturelles du Québec ou de lieux qui possèdent des caractéristiques naturelles exceptionnelles »⁶.

6. Un refuge faunique et un projet de refuge faunique

Refuge faunique de la Pointe-de-l'Est aux Îles-de-la-Madeleine et projet de refuge faunique de Bristol

Le Québec compte huit refuges fauniques gérés par Faune Québec. « Le refuge faunique sert de moyen de préserver l'intégrité d'un habitat faunique d'importance, reconnu à l'échelle régionale ou provinciale pour sa productivité faunique, sa densité et la diversité faunique qu'il renferme ou, encore, le support qu'il représente pour une espèce rare, menacée ou vulnérable.⁷ »

2.2.3 Gestion ou propriété privée

7. Deux territoires privés voués à la conservation ou à la gestion de la faune

Territoires de Conservation de la nature Canada (CNC) au lac Champlain et commune de l'Île-Dupas

Plusieurs statuts de protection peuvent être accordés en terre privée (réserve naturelle, servitude, etc.). De plus, des territoires privés peuvent être gérés dans un objectif de conservation de la faune, comme la commune de l'Île-Dupas. « Dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 (PASL), le Service canadien de la faune d'Environnement Canada (SCF-EC) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) ont produit un répertoire des autres mesures complémentaires de conservation sur terres privées dans le Québec méridional⁸. »

2.3 Un travail colossal rendu possible grâce à la contribution de nombreux partenaires

Un travail colossal a été réalisé pour inventorier les 24 territoires, soit près de 18 500 hectares, entre 2004 et 2009, par le SCF, Faune Québec, le ministère de

⁶ [Société des établissements de plein air du Québec](#), 2016

⁷ [Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec](#), 2015

⁸ [Observatoire global du Saint-Laurent](#)

l'Environnement du Québec et plusieurs organismes non gouvernementaux, qui ont collaboré au projet de façon sporadique : l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, Attention Fragiles, le Biodôme de Montréal, Conservation de la nature Canada, la Société Duvetnor, la Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent, Éco-Nature, la Salicorne, l'Association des amis du cap Tourmente, les Amis de la réserve nationale de faune du Lac-Saint-François, la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent, l'Université de Montréal, le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, la Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata, la Société de conservation de l'eider à duvet de l'estuaire, la Société d'aménagement de la baie Lavallière, la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada.

2.4 Un travail bien orchestré

La majorité des inventaires ont été réalisés selon des méthodologies déjà établies par des organismes reconnus qui réalisent ces types d'inventaires de façon récurrente. L'utilisation de telles méthodes offre plusieurs avantages : elles ont été conçues par des spécialistes, les résultats obtenus peuvent être comparés aux résultats existants et ils profitent également aux organismes qui ont conçu ces méthodologies. Bien sûr, dans certains cas, des ajustements ont dû être apportés pour mieux convenir à la nature du territoire visité ou pour accentuer l'effort consenti à la protection des espèces en péril.



Observateur
Photo : Benoît Jobin, ECCC

2.5 Des efforts monumentaux

Le programme d'inventaire des aires protégées du sud du Québec a nécessité un investissement important en ressources financières et humaines, soit environ 350 jours/personne par année pendant six ans et environ 40 000 \$ en capital. Ces chiffres tiennent notamment compte de la planification du projet, de sa gestion et de la saisie des données.

L'effort d'échantillonnage le plus important a été fourni pour les huit RNF, la réserve écologique de l'Île-Garth, le site ornithologique de Gros Cacouna, le refuge faunique de la Pointe-de-l'Est, le projet de refuge faunique de Bristol, le projet de réserve écologique de la Grande plée Bleue et les territoires de Conservation de la nature Canada au lac Champlain.

Les autres territoires ont fait l'objet d'un inventaire beaucoup plus spécifique en fonction de besoins particuliers relatifs à l'acquisition de connaissances sur certains groupes taxinomiques ou d'espèces en péril. Par exemple, l'équipe s'est concentrée sur les micromammifères à la réserve écologique Claude-Mélançon et sur les salamandres au ROM du Mont-Saint-Hilaire. En ce qui concerne les îles sans statut de protection gérées par Environnement Canada, les travaux ont principalement consisté en la recherche du noyer cendré, une espèce en voie de disparition, et en l'inventaire des oiseaux migrateurs.

2.6 Des centaines d'espèces, une biodiversité étonnante

Les résultats des inventaires ont permis de recenser des centaines d'espèces représentatives de groupes taxinomiques très diversifiés :

- ✚ 231 oiseaux;
- ✚ 34 plantes;
- ✚ 30 poissons;
- ✚ 26 mammifères (micromammifères, chiroptères et pinnipèdes);
- ✚ 14 amphibiens;
- ✚ 198 insectes;
- ✚ 11 reptiles;
- ✚ 9 moules (moules).

Un total de 553 espèces ont donc été recensées, dont 85 sont en péril ou pourraient le devenir!

2.7 Faits saillants

Certains résultats dignes de mention sont attribuables au programme d'inventaire :

- ✚ La chauve-souris cendrée, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, a été trouvée dans presque tous les territoires inventoriés, ce qui laisse supposer qu'elle pourrait être plus commune qu'on ne le croyait.
- ✚ 23 espèces de plantes rares ont été recensées à la RNF du Lac-Saint-François.
- ✚ L'une des plus importantes populations de dard de sable, un petit poisson menacé, a été découverte à la limite de la RNF du Lac-Saint-François.
- ✚ La première population de tortue musquée a été confirmée au Québec sur le territoire du projet de refuge faunique de Bristol. La présence de la couleuvre mince y a également été confirmée.
- ✚ Nous avons aussi confirmé la première nidification de la nyctale de Tengmalm à la RNF de la Pointe-de-l'Est.
- ✚ Ces inventaires ont permis d'augmenter nos connaissances sur des espèces qu'on rencontrait peu ou pas auparavant à la RNF de la Pointe-de-l'Est, dont le durbec des sapins, la paruline tigrée et la paruline à poitrine baie.

2.8 Des données très précieuses en sécurité

- ✚ De 2004 à 2009, près de 24 000 données ont été récoltées. Ces observations sont colligées dans des bases de données, et nous travaillons actuellement à créer une interface conviviale qui mettra en lien les différentes bases de données et qui permettra une interrogation aisée et centralisée des données, le tout couplé à un système d'information géographique. Il s'agit d'un travail de grande envergure qui, une fois terminé, sera une véritable mine d'or pour les gestionnaires des territoires inventoriés. De plus, les observations d'espèces en péril ont été intégrées aux bases de données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), où sont consignées les observations d'importance sur le plan de la conservation de la biodiversité au Québec.
- ✚ Enfin, des rapports d'inventaire détaillés ont été produits pour plusieurs territoires, dont les huit RNF, et d'autres rapports ont été produits à la suite d'inventaires spécifiques (ex. : flore menacée sur l'île de la Girodeau et dans la RNF des Îles-de-Contrecoeur). Un rapport qui présente de façon détaillée les méthodologies utilisées dans le cadre du programme d'inventaire est aussi en cours de production.

3. Conclusion

Des perspectives pour le futur



Aréthuse bulbeuse (*Arethusa bulbosa*)
Photo : Benoît Jobin, ECCC

Le programme d'inventaire des aires protégées du Québec représente une avancée extraordinaire vers la connaissance de la biodiversité qu'abritent les aires protégées du sud du Québec.

L'information récoltée servira de base de référence pour mettre sur pied un programme de surveillance écologique des aires protégées, alors que la répartition et l'abondance de plusieurs groupes taxinomiques, y compris celles de nombreuses espèces en péril, sont maintenant connues sur ces territoires. Il s'agit d'une mine d'information extraordinaire qui sera utile pour assurer une meilleure gestion de nos aires protégées.



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada